

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 février 2020

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 3 et 4 février 2020**

**2020 V. 18** Vœu relatif à la mémoire des 138 Morts pour la France enterrés au cimetière des Batignolles.

-----

**Le Conseil de Paris,**

Considérant que l'association du Souvenir Français du 17<sup>e</sup> a mené un travail considérable de recensement des Morts pour la France enterrés au cimetière des Batignolles ;

Considérant que parmi les 15 000 tombes que compte le cimetière des Batignolles, 138 font apparaître la mention « Mort pour la France » ;

Considérant la nécessité d'entretenir la mémoire des femmes et des hommes Morts pour la France ;

Considérant que de nombreuses concessions funéraires pourraient ne pas être renouvelées au sein du cimetière des Batignolles ;

Sur proposition de Geoffroy BOULARD, Alix BOUGERET et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Émet le vœu :

- Qu'une stèle honorant la mémoire des 138 Morts pour la France enterrés au cimetière des Batignolles soit érigée.